

Le gestionnaire

La plateforme de répit «Bulles d'R45 », est gérée par VYV3 Centre-Val de Loire, une structure de l'économie sociale et solidaire à but non lucratif qui propose plus de 135 services de soins et d'accompagnement dans la région. Ce service fait partie du groupe VYV, 1er opérateur non lucratif d'offres de soins et de services en France.



Prise en charge

La plateforme de répit « Bulles d'R45 » est missionnée par l'ARS sur l'est du département. Elle **soutient et accompagne les aidants** de personnes dépendantes.

3 axes d'actions sont mis en œuvre :

- **Passerelle des Aidants**
- **Accompagnement à domicile**
- **Halte Répit**

La plateforme de répit

Pour aider au maintien à domicile des personnes dépendantes, la **plateforme de répit** propose :

- Une **écoute bienveillante**, une écoute privilégiée pour répondre aux besoins d'information, de conseils, de soutien et d'orientation vers les professionnels adaptés. Un temps personnalisé par téléphone ou sur rendez-vous à au domicile.
- Des **activités en faveur du lien social**, pour concourir au bien-être psychologique et émotionnel de l'aidant et maintenir un échange avec la personne aidée.
- Des **ateliers d'informations**, permettant aux aidants de mieux accompagner leur proche aidé et ainsi, de se préserver.



Les activités

« Bulles d'R 45 » propose les accompagnements suivants :

• **Passerelle des aidants**

C'est un temps d'accueil entre aidants, animé par une psychologue et une assistante sociale. Les aidants peuvent partager leur quotidien, leurs questionnements et apporter leur soutien grâce à leur expérience. Ces moments de discussion sont proposés mensuellement à Bellegarde.

• **Accompagnement à domicile**

Un Accompagnement social et/ou psychologique peut être proposé sur demande.

Une assistante en soins gériatriques peut intervenir sur la durée d'1h30 pour préserver le lien social et le maintien de la cognition. Cet accompagnement a un coût de 7.5€/1h30.

• **Halte Répit**

Ces ateliers permettent d'accueillir en itinérance une fois par semaine les proches aidés afin d'offrir du répit aux proches aidants. Une programmation mensuelle des sites de halte répit sera communiquée (par mails, réseaux, téléphone sur appels,...).

